pluxee

Activez la pleine puissance de votre avantage :

les essentiels à connaître pour ajuster la valeur faciale de vos titres-restaurant.

1. Quelques chiffres-clés :

Inflation alimentaire en 2025 :	Transaction moyenne en titres-restaurant des utilisateurs Pluxee :	Valeur faciale moyenne d'un titre-restaurant :	Plafond d'exonération par titre en 2026
+ 1,3 %	**14,15 €**	**9,28 €**	**7,32 €**

Le cadre réglementaire 2026 demeure stable et favorable

- La part employeur doit représenter entre 50 et 60 % de la valeur faciale.
- **Le plafond d'exonération est fixé à 7,32 € par titre :** en dessous de ce seuil, la participation employeur est exonérée de cotisation sociale.
- Il n'existe pas de montant minimum obligatoire en euros : seul le respect du pourcentage et du plafond fiscal compte.
- Le plafond d'exonération est révisé chaque année, en général au moment de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Ce cadre offre une grande flexibilité aux entreprises. Ajuster la valeur faciale permet non seulement de tenir compte du coût réel des repas, mais aussi de renforcer l'attractivité, l'équité interne, l'engagement des équipes et la politique QVCT, sans engager une hausse salariale pérenne.

2. Quelques repères 2026 : où vous situez-vous ?

Un titre-restaurant sous les 9 € est désormais en décalage avec la pratique majoritaire et avec le budget réel des salariés.

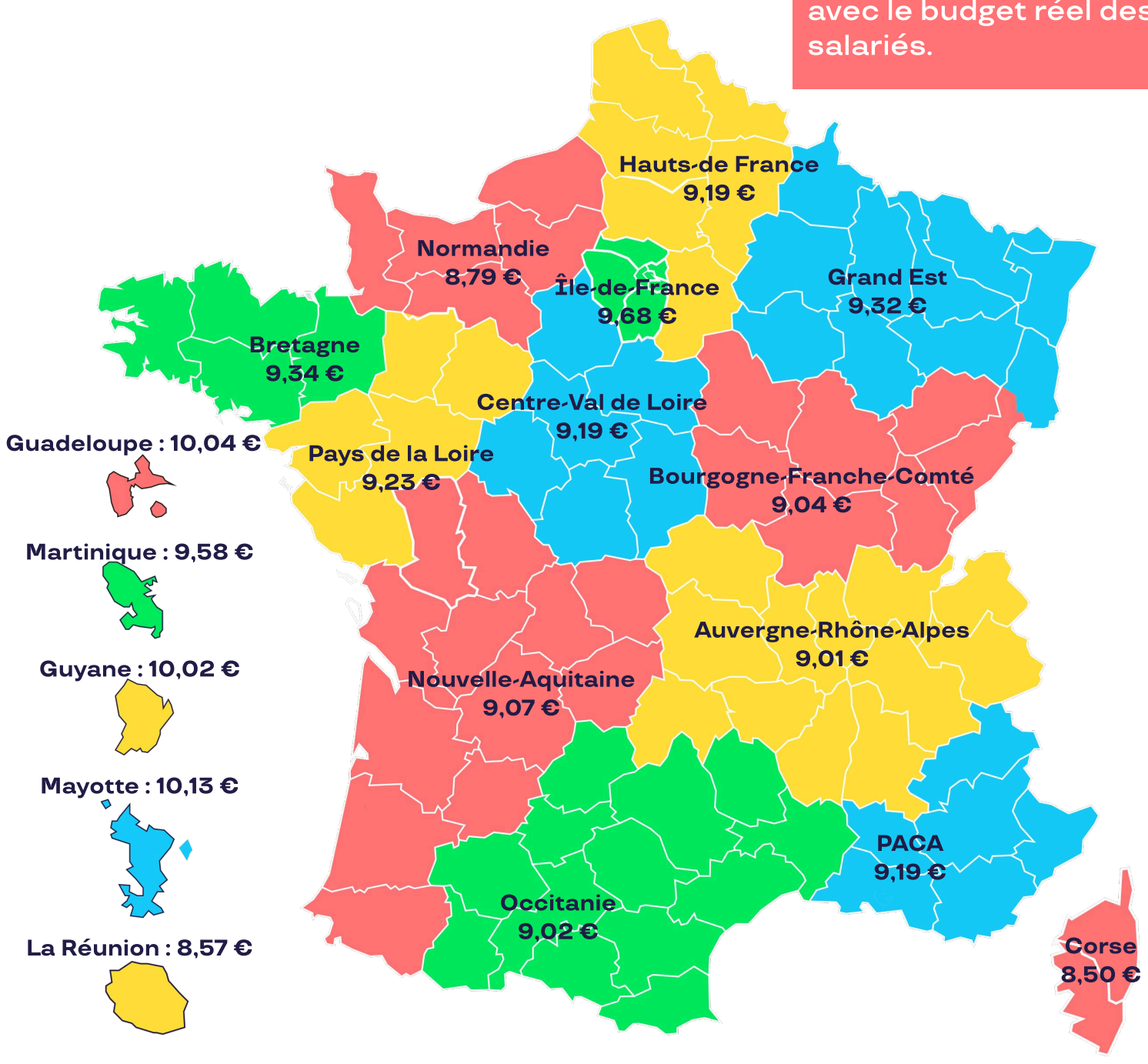

3. Les avantages d'une valeur faciale bien calibrée

Un geste social visible et immédiat, compris par tous.

- Un gain concret de pouvoir d'achat : en moyenne **1 610 € par an pour un salarié.**
- Une optimisation budgétaire pour l'entreprise : **1 320 € économisés par an et par salarié** par rapport à une augmentation salariale équivalente.
- Un levier simple et lisible dans le cadre des **NAO.**
- Un signe fort de **QVCT et d'équité interne**, qui contribue à l'attractivité et à la fidélisation.

4. Comment définir la bonne valeur faciale ?

Questions-clés à se poser :

- Quel est le budget déjeuner réel dans votre région et votre bassin d'emploi ?
- Vos collaborateurs disposent-ils d'options de restauration accessibles et diversifiées ?
- Souhaitez-vous compenser un gel salarial ou absorber l'inflation ?
- Quel message souhaitez-vous envoyer en matière de politique RH, QVCT et marque employeur ?
- Avez-vous maximisé l'avantage fiscal lié au plafond d'exonération *(7,32 €)* ?

Recommandation générale 2026 : viser une valeur faciale entre 9,50 € et 11 €, selon la région, le secteur et vos objectifs sociaux.

Ajustez votre valeur faciale en 2 minutes

Clients Pluxee : vous pouvez modifier la valeur faciale à tout moment, directement depuis votre espace client, sans attendre un renouvellement ou une échéance.

Espace client Pluxee

Suivez-nous sur nos réseaux

pluxee